



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Département de VAUCLUSE

Arrondissement de  
CARPENTRAS

**Séance du**  
**26 Octobre 2023**

**Nombre de membres :**

En exercice : 16

Qui ont pris part à la  
délibération : 13

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation :  
20.10.2023

Date de la publication :  
28.10.2023

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BÉDOIN

L'an deux mille vingt-trois, le 26 octobre à 17 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de Bédoin, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain CONSTANT, Président du C.C.A.S de Bédoin.

Étaient présents : Mesdames BEGNIS Pascale, BEGNIS Martine, BERNARD Monique, CHARRETEUR Yannick, CIPOLLA Stéphanie, LEVY CONSTANT Gilberte, PERRIN Carole,

Messieurs BREZOUT Serge, CAMPON Patrick, DETHES Romain.

Étaient absents ayant donné procuration : Mme LANGLOIS Geneviève en faveur de Mme BEGNIS Pascale, Mme DELEUIL Joëlle en faveur de Mme BEGNIS Martine,

Était absent excusé : M. Vincent POUILLAUDE

Étaient absents : Mme BARNICAUD Eliane, M. FELDMANN Michel.

**N° MA-DEL-2023-06**

#### **OBJET : ACCEPTATION DE DON**

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que l'acceptation de dons ou de legs relève des attributions du Président ou de la Vice-Présidente en sa qualité d'ordonnateur des dépenses et recettes du CCAS. Il s'agit toutefois d'une acceptation provisoire.

En effet, le don ne devient définitif qu'après acceptation par le Conseil d'Administration.

Monsieur le Président informe l'assemblée que, dans le cadre des animations sportives ou culturelles organisées sur la commune de Bédoin, les structures organisatrices des événements peuvent faire un don au CCAS. Il propose aux membres du Conseil d'Administration d'accepter les dons suivants :

- Dons de particuliers :
  - Dons d'un montant de 80€
- Dons d'associations :
  - VELO CLUB LA POMME Don d'un montant de 500€
  - AFVAC-GECHOV Don d'un montant de 130€
  - VENTOUX EVENTS Don d'un montant de 800€
  - MISTRAL ADVENTURA Don d'un montant de 200€
  - COLSENSATION Don d'un montant de 500€

Soit un montant total de dons s'élevant à **2 210€**

